



le 26 Mars 2006

Annexe 1 au règlement intérieur de la Fédération sportive de swin du 11 Décembre 2004

L'assemblée générale ordinaire du 25 Mars 2006 à Chartres a décidé la modification de l'article 12 du règlement intérieur de la Fédération Sportive de Swin

Remplacer

Article 12

Par application des articles 10 et 11 des statuts. La date retenue pour l'organisation de l'assemblée générale ordinaire est le deuxième samedi du mois de Mars de l'année qui suit l'année civile considérée

Par

Article 12

Par application des articles 10 et 11 des statuts. La date retenue pour l'organisation de l'assemblée générale ordinaire est un samedi du mois de Mars de l'année qui suit l'année civile considérée.

La présidente

Annie Goutte

Le secrétaire général

Jean Noël Gabard

Le vice président

Jean Pierre Weber

Le trésorier

Philippe Denis